



10426667991

Concours / Examen : Technicien territorial
Session : 2024 Type : Concours EXTERNE
Spécialité : Espaces verts et naturels
Epreuve : Réponses à des questions

Question 1

Note à l'attention du directeur des services techniques
Trame noire, enjeux et éléments méthodologiques de mise en œuvre

Dans un objectif purement lié à la préservation de la biodiversité, mettre en place une trame noire revient à réaliser un corridor écologique caractérisé par l'absence de pollution lumineuse. L'objectif étant, la nuit, de relier les espaces non urbanisés naturellement sombres, avec les espaces habités pourvus d'éclairages publics. Ainsi, cette démarche est de plus en plus prise en compte dans une réflexion sur la biodiversité. En complément de la Trame Verte et Bleue (TVB), la trame noire permet aux espèces sauvages de se déplacer la nuit sans être perturbés et ainsi de compléter les continuités écologiques.

La nuit, l'éclairage public restant allumé crée une pollution lumineuse qui, en plus d'empêcher l'observation du ciel, perturbe l'horloge circadienne (c'est à dire les cycles biologiques liés à la variation de la lumière), l'orientation de la faune, la croissance de la flore, modifie le système proie-prédateur... Des études ont par exemple montré que la répartition des chauves-souris varie énormément avec la lumière. Un excès de lumière induit un stress chez certaines plantes pouvant entraîner des maladies. De nombreux autres

..1./6..

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

par l'office Français de la Biodiversité

effets néfastes ont été démontrés chez les oiseaux, les insectes, les araignées, les amphibiens ou encore les mammifères terrestres. Tous montrent des perturbations vis à vis de la lumière présente la nuit.

Comment mettre en œuvre une trame noire ?

Le principal point de levier concerne donc l'éclairage public. Pour garantir une trame noire efficace, il faudra d'abord l'éteindre. Idéalement, les lampadaires devraient être éteints toute la nuit comme le font des petites communes rurales. D'autres le font de manière partielle ou de façon ciblée selon les zones urbaines. S'il est impossible d'éteindre complètement, l'éclairage de longue durée et de forte intensité peut être réduit. L'allumage par détection est une autre solution envisageable. En choisissant cette option, la ville de Rennes a ainsi une approche intéressante sur la question. Il faudra aussi être vigilant à l'éclairage privé qui favorise des ruptures des corridors écologiques.

Techniquement parlant, mettre en œuvre une démarche d'extinction se fait en six principales étapes :

- 1) Analyse technique et financière : en effet, l'extinction d'une zone peut nécessiter d'installer une horloge astronomique ;
- 2) Sensibilisation et concertation avec les habitants ;
- 3) Délibération du conseil municipal et arrêté du Maire ;
- 4) Information de la population ;
- 5) Réalisation des travaux
- 6) Pose de la signalisation.

Enfin, différents outils doivent être mobilisés pour créer une Trame Noire. Par exemple le SDE (le Sché-

ma Directeur d'Éclairage) est un outil de planification nécessaire pour fixer les orientations de l'évolution du parc d'éclairage et des ambiances nocturnes. Les documents d'urbanisme (SCOT et PLU), les démarches d'inventaires et de connaissances, ou encore les actions de sensibilisation du public et de valorisation sont d'autres documents utiles pour ce type de projet.

Question 2

a) La création d'une aire de jeux dans un espace vert suit un certain nombre de principes et répond à un processus de prises de décisions. Une aire de jeux installée est le résultat d'une réflexion cohérente selon les besoins, les capacités et les contraintes de la collectivité. Avant la création, cette dernière réalise l'achat public et doit s'informer, se faire conseiller et accompagner auprès de professionnels d'aménagements ludiques publics. Puis les principes à prendre en compte sont les suivants :

- Sélection des équipements selon une intégration harmonieuse et durable dans l'espace public;
- Respecter les normes, décrets et règles liés à la sécurité
- S'assurer de la présence sur chacune des aires de jeux de la présence d'un panneau signalétique des coordonnées de l'exploitant;
- Définir les objectifs et cibler le public visé;
- Réfléchir à l'entretien, la maintenance et la gestion durable de l'installation.

b) Le suivi d'une aire de jeux s'effectue tout d'abord grâce à différents contrôles : visuel de routine, fonctionnel et annuel principal. Sur le plan administratif, le suivi s'effectuera via le registre de sécurité pour aire de jeux. Sur le plan de la maintenance, la sécurité des aires de jeux passe obligatoirement par un entretien des sites et une maintenance des équipements, souvent réalisés par l'entreprise qui a posé la ou les structure(s) de jeux.

c) Concernant l'accessibilité, une voie de jeu se devra garantir un libre accès et une liberté d'usage des équipements aux personnes valides et handicapées. Les aménagements d'accès seront donc faits en conséquence.

Question 3

a) Dans le cadre de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) prévue pour 2050, de nombreuses villes s'engagent dans la lutte contre l'artificialisation des sols en réalisant des projets de renaturation. Les principaux objectifs sont de renaturer pour retrouver des espaces naturels en ville. Ainsi, cela permet de lutter contre la baisse drastique de la biodiversité et l'augmentation des effets du changement climatique. Cela implique le retour à la pleine terre dans les espaces les plus imperméables : parkings surdimensionnés, cours d'écoles, sites industriels ...

Les enjeux sont les suivants : permettre la reconquête de la biodiversité, s'adapter au changement climatique en ciblant les zones à risques (inondations, îlots de chaleur...) et améliorer la santé et le cadre de vie des habitants.

Ces enjeux permettront alors un fonctionnement écologique de ces espaces au plus proche de celui des écosystèmes naturels.

b) Grâce à la stratégie de l'ARB Île-de-France, les collectivités peuvent maintenant identifier leur potentiel de renaturation. Cette première étude en France permet de localiser les secteurs à renaturer en priorité et préconise des systèmes d'accompagnement. En se basant sur les 3 enjeux cités plus hauts, le système informatique de Paris a compilé plusieurs informations et scindé géographique le territoire en mailles. En superposant les données, ils sont arrivés à attribuer un score selon l'enjeu à renaturer pour chaque maille. Puis il est possible d'affiner les zones en croisant les données avec les sites imperméables du mode



10426667991

Concours / Examen : Technicien
Session : 2024 Type : Concours EXTERNE
Spécialité : Espaces verts et naturels
Epreuve : Réponses à des questions

d'occupation des sols (MOS).

c) La question, comment retrouver l'état naturel d'un espace revient à se demander comment lui redonner la vie ? L'esthétique de l'aménagement est alors mis au second plan pour prioriser le retour de la vie. Voici les étapes primordiales à réaliser pour répondre à cette question.

- 1) Étudier le sol : en effet, un sol argileux ne se réaménage pas de la même façon qu'un sol sableux, puis définir le résultat attendu en se basant sur des données techniques et botaniques. On se demande alors comment était la vie naturelle avant l'artificialisation.
- 2) Définir les espèces cibles, c'est-à-dire structurantes. Selon le sol, le climat, la zone géographique.
- 3) Préparer le sol : un sol appauvri nécessite de trouver des solutions pour l'aérer, maintenir l'azote et les éléments minéraux en place, lutter contre les parasites... En bref, le préparer à l'installation d'une végétation pérenne. La solution : un désherbage avec la technique du fauché séché et un semis d'engrais verts par exemple.
- 4) De la patience.
- 5) Un entretien modéré : une à deux fauches par an.

Question 4

a) Un parc est un lieu de rencontre, de détente. Les aménagements doivent être réalisés en conséquence. En s'appuyant sur l'exemple du Parc Tassart de Cohors, voici les enjeux liés à la rénovation d'un parc patrimonial:

- poursuivre la conservation des arbres remarquables en réalisant des opérations de sécurisation. Cette valorisation du patrimoine arboré permet de créer des zones d'ombres ou des décors.
- améliorer le rendu visuel avec des équipements modernes
- Adapter la configuration des espaces aux nouveaux usages et améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite
- éviter des dégradations sur les cheminements, faire face aux ruissellement des eaux
- mettre en valeur des lieux ou des vues auparavant cadrées par les arbres.
- créer de nouveaux espaces pour mieux investir la totalité du parc.
- végétaliser d'autres endroits

b) Comment associer les habitants ?

On peut mener des campagnes de mobilisation des habitants durant certains événements. Par exemple des chartiers associatifs de plantations.

